

Raphaël Delpard : « Les pères divorcés sont les victimes de la pression féministe qui s'exerce dans tous les domaines de la société » [Interview]

BI breizh-info.com/2019/01/24/110404/raphael-delpard-peres-divorces-victimes-pression-feministe

24 janvier 2019



Début février sortira un ouvrage choc : celui de Raphaël Delpard intitulé « **Le combat des pères** », livre enquête et hommage à ces pères divorcés qui se battent au quotidien face à une justice qui fait tout pour les priver de leurs enfants au bénéfice des mères.

Vous les avez vus à la télévision ou vous avez lu des articles relatant leurs exploits. Ces hommes qui sont montés en haut d'une grue, ou se sont accrochés au sommet de la cathédrale d'Orléans ou encore à la basilique du Sacré-Cœur à Montmartre n'étaient en rien des exhibitionnistes, mais des pères, des papas. Épuisés, à bout de souffle, cabossés par le dur combat qu'ils mènent avec l'espoir d'exister auprès de leurs enfants, de remplir leur rôle de père.

Les pères divorcés sont encore ouvertement discriminés par la justice qui les range dans la catégorie de parent de second rang, et de ce fait, considère qu'ils n'ont pas les mêmes droits que les mères.

Une enquête édifiante

Une enquête édifiante, qui retrace leur histoire, leur détresse, leur combat quotidien, et met au grand jour les dysfonctionnements et les discriminations du système socio-judiciaire : le père est confronté aux convocations arbitraires au poste de police, aux demandes exorbitantes de pensions alimentaires, aux mensonges et aux coups bas (les accusations

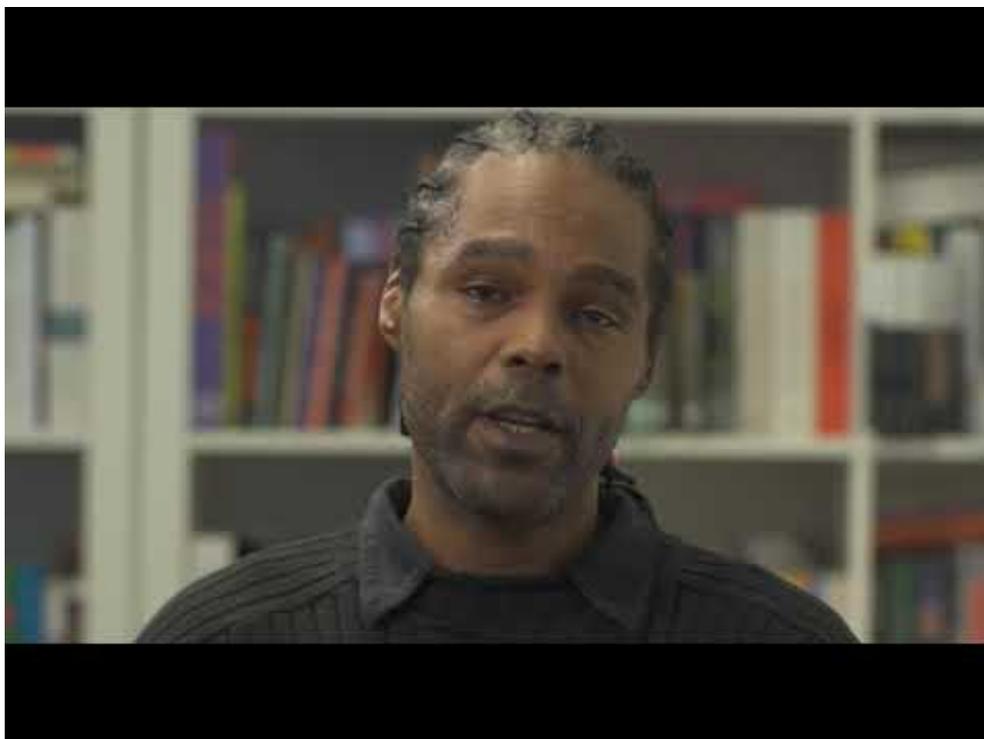
d'attouchements sexuels et de violence sont fréquentes), à l'arrogance des experts (visites à répétition chez le psychiatre) et la fouinerie des enquêteurs sociaux. **Au terme du calvaire, nombreux sont les pères qui se suicident, ou disparaissent de la société.** On les retrouve demeurant dans leur voiture, si elle n'a pas été saisie, ou partis à l'étranger, larguant ainsi les amarres d'une vie de famille qui leur est refusée.

Un dossier explosif

Un dossier explosif qui révèle le sort des enfants injustement privés de leur père, et celui des pères injustement privés de leurs enfants.

Raphaël Delpard est cinéaste et romancier. Il a participé à l'écriture de scénarii pour Jean-Pierre Mocky, Robert Henrico, Claude Sautet etc. Mais aussi écrit et, produit sept longs-métrages par lesquels deux lui ont valu une renommée internationale auprès des amateurs de films fantastiques. Depuis des années, il écrit des romans, des livres sur l'histoire – Seconde Guerre mondiale, guerre d'Algérie, produit et réalise des films documentaires.

Son ouvrage est une enquête passionnante, entre interviews de ces pères privés de leurs enfants, mais également plongée dans les méandres de la Justice et des affaires sociales. Il faut le lire pour se rendre compte de l'acharnement contre les pères, cette catégorie de la société sans doute la plus discriminée, et la moins soutenue au sein de la société française, hystérie féministe oblige. Nous nous sommes entretenus avec l'auteur de l'enquête, pour tenter de comprendre.



<https://youtu.be/ldjz5Kxoz2l>

Le combat des pères – Raphaël Delpard – les éditions du Rocher – 17,90€ ([à commander ici](#))

Breizh-info.com : Pourquoi vous être lancé dans l'écriture de cet ouvrage ?

Raphaël Delpard : Je me suis lancé dans l'écriture de l'ouvrage *Le combat des pères*, car je voulais être le vecteur de leur souffrance.

Breizh-info.com : **Comment expliquez-vous que les pères divorcés sont si mal aimés de la Justice française ? Il semblerait là que nous soyons face à une des discriminations les plus importantes, et les moins médiatisées, en France ...**

Raphaël Delpard : Il y a trois questions dans votre question. Je vais essayer de répondre à l'une et après l'autre. Les pères ne sont pas « mal aimés » des juges aux Affaires familiales, ils sont les victimes, de la pression féministe qui s'exerce dans tous les domaines de la société. Les juges craignent de passer pour anti-féministe, ils accèdent donc à toutes les demandes qui sont formulées par les mères. Vous avez raison d'employer l'expression « discrimination », car en effet c'en est une.

Et pas uniquement de la part des magistrats, mais également des assistantes sociales lesquelles conseillent à la mère de toujours demander plus; enfin ajoutons, que la disparition du père est comme programmée, bientôt les femmes pourront avoir un enfant sans le concours d'un homme en utilisant une semence artificielle.

Ajoutons, une sorte de combat tellurique mené par différents groupes qui envisagent sérieusement la fin de l'homme ou pour le moins un recul important de sa personne. Le fait que les pères qui souffrent parce qu'ils ne voient pas leur enfant découlent de ce qui est dit au-dessus. La souffrance de l'homme ne fait pas vendre, tandis que son accablement de toutes les turpitudes liées aux femmes trouve un écho favorable dans les médias.



Breizh-info.com : **Avez-vous des chiffres à nous fournir ?**

Raphaël Delpard : Oui, et ils ont hélas simples et terribles à la fois. 2 millions d'enfants en France voient rarement leur père et six cent mille ne le connaissent pas. Mille trois cents pères chaque année se suicident parce qu'ils ne peuvent plus voir leur enfant. Des pères sont privés de leur enfant depuis dix et vingt ans. Des milliers de pères ignorent les raisons pour lesquelles leur ex-épouse ou compagne les a quittés.

Breizh-info.com : **Qu'est-ce qu'il ressort de l'enquête que vous avez menée, notamment en terme de souffrance, pour les pères, comme pour leurs enfants ?**

Raphaël Delpard : Un énorme gâchis. Une destruction massive de milliers d'individus, et pas seulement les pères, mais les enfants aussi sont les victimes du dysfonctionnement byzantin de la justice à leur endroit en les privant de leur père.

Breizh-info.com : **Que vous ont dit les juges rencontrés pour justifier de cette discrimination ?**

Raphaël Delpard : Certains sont conscients et malheureux de la situation. Que peuvent-ils faire ? Il n'y a pas de formation spécifique de magistrat aux Affaires familiales, c'est un passage obligé, dans le parcours d'une carrière. Absence de moyens. Si la machine à photocopier est en panne, il n'y a pas de budget pour la réparer,; manque de temps aussi pour traiter chaque dossier. Le juge ne peut consacrer que 5 minutes par affaire.



Breizh-info.com : **Y a-t-il de l'optimisme à avoir pour le futur à ce sujet ?**

Raphaël Delpard : Oui, sans aucun doute, le jour où les juges recevront une vraie formation, et que les Affaires familiales seront considérées comme une préférence dans une carrière de magistrat.

Propos recueillis par Yann Vallerie

Crédit photo : DR

[cc] Breizh-info.com, 2019, dépêches libres de copie et de diffusion sous réserve de mention et de lien vers la source d'origine